







# Modalités d'inscriptions et de réservations

## Dates de réservations :


Les familles peuvent réserver du 23/03/2026 au 10/04/2026 mais une priorité est donnée aux familles suivant la commune de résidence.


MODALITES DE RESERVATIONS :	Habitants Péaule:	Habitants Arzal:	Habitants Le Guerno:	Habitants Marzan:	Autres habitants:
Semaine complète (uniquement enfance)  	du 23/03/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 25/03/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	<b>Enfant - de 6 ans :</b> du 25/03/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00. <b>Enfant + de 6 ans :</b> du 27/03/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 27/03/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 27/03/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.
<b>!!! Pour les réservations à la semaine, vous aurez la possibilité d'annuler uniquement une journée complète ou 2 demi-journées avant le 10/04 à 9h00. Au-delà de 2 demi-journées, vos réservations passeront en jours ponctuels et seront prises en compte aux dates prévues ci-dessous !!!</b>					
Jours ponctuels enfance  EF 	du 27/03/26 à 17h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 01/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	<b>Enfant - de 6 ans :</b> du 01/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00. <b>Enfant + de 6 ans :</b> du 08/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 08/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 08/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.
Jours ponctuels jeunesse  EF 	du 27/03/26 à 17h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 01/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 08/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	<b>A partir de la 6ème :</b> du 01/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00. <b>Avant la 6ème :</b> du 08/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.	du 08/04/26 à 9h00 au 10/04/26 à 9h00.

A compter du 10/04/26 à 9h00, les annulations seront facturées et le portail famille sera fermé aux réservations. Cependant suivant le reste des places disponibles, il restera possible de prendre vos réservations par téléphone.

### Légende :

**EF** Espace Famille ouvert 24h/24h selon le planning ci-dessus;

 sur place uniquement aux horaires d'ouverture du PEJ (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h);

 par téléphone uniquement aux horaires d'ouverture du PEJ (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

## Utilisation du nouvel espace famille :

### ETAPE 1 : à faire par la famille dès le 20/03/26 :

Inscrire votre enfant dans « \*tranche d'âge\* PRINTEMPS 2026 »

### ETAPE 2 : à faire par la famille à partir du 27/03/2026 à partir de 17h00 :

Cocher les réservations que vous souhaitez effectuer, sur le calendrier.

### ETAPE 3 : ENREGISTRER VOS RESERVATIONS


Pour que vos réservations soient bien prises en compte, il faut impérativement cliquer sur «enregistrer » en bas à droite de votre écran.




### ETAPE 4 : à faire par la famille pour vérification :

Vérifier la disponibilité des places, exemple :

 = Réserve en liste d'attente

 = Réserve validée

 Si votre enfant doit changer de tranche d'âge pendant les vacances (dû à son anniversaire), merci de nous contacter pour effectuer les réservations.

Les partenaires :



**Service Animation Jeunesse**  
Péaule

Rue Saint Michel  
56 130 PEAULE  
Tél : 02 97 42 82 08  
animation@peaule.fr  
www.peaule.fr






En route pour l'aventure,  
avec Flora et Forrest !

**Programme Enfance  
Vacances de printemps  
Du 13 au 24 avril 2026**

# Les différents dispositifs d'accueil de vos enfants

L'ensemble de ces dispositifs est mis en place par le Service Animation Jeunesse de la Mairie de Péaule.  
Depuis 1998, la commune développe une politique en faveur de l'enfance et la jeunesse sur son territoire.

Dispositifs d'accueil	Age	Lieu d'accueil
	3/5 ans	<b>Au pôle enfance jeunesse.</b> À coté de la mairie de Péaule.
	6/7 ans	
	8/13 ans	
	10/13 ans	
	14/17 ans	

 <p>Le Pass Jeunes est un dispositif d'accueil complémentaire au Junior Pass. Ainsi, les jeunes de 10 à 13 ans ont accès aux programmes du Junior Pass comme à celui spécifique du Pass Jeunes. Il est possible de mixer sur la journée les activités de ces 2 programmes. Adhésion annuelle Espace Libre: 5€ de septembre 2025 au 31 août 2026. <b>Horaires: selon programme.</b></p>	 <p>L'Espace Jeunes est un dispositif d'accueil spécifique ados. Des activités sont proposées à la 1/2 journée, journée ou soirée mais il est possible également de venir le temps souhaité sur le créneau espace libre. Adhésion annuelle Espace Libre: 5€ de septembre 2025 au 31 août 2026. <b>Horaires: selon programme.</b></p>
--	---

HORAIRES	MATIN	APRES-MIDI
Garderie	7h15-9h00	17h30-18h45
Accueil des enfants	9h00-10h00	13h30-14h00
Départ des enfants	11h50-12h10	17h15-17h30

# Tarifications

**Le règlement de l'accueil de vos enfants sera inclus dans la facturation mensuelle du mois suivant.**

**AIDES CAF :** Les dispositifs évoluant, merci de prendre contact avec le Service Animation Jeunesse (bénéficiaires CAF AZUR et Pass colo).

**Mode de Paiement:** prélèvements, chèques vacances ANCV, espèces, CESU papier, paiement en ligne ou par chèques à l'ordre de **Régie 21058 Animation Jeunesse Péaule.**

Pour établir vos tarifs (gamme tarifaire selon code couleur), munissez-vous de votre dernier avis d'imposition et d'un justificatif de domicile, afin d'établir les tarifs auxquels vous avez droit.

Le tarif appliqué est défini proportionnellement au QF entre les tarifs minimums et maximums			Péaule et conventionnées				
			Code Tarifaire	Tarif mini en € QF ≤ 300	Tarif maxi en € QF ≥ 1800	Tarif Hors Convention mini en € QF ≤ 300	Tarif Hors Convention maxi en € QF ≥ 1800
<b>TEMPS EXTRASCOLAIRES</b>	ACTIVITES SANS PRESTATAIRES (hors repas et goûter).	TARIF 1/2 J	A	4,40	5,50	5,50	7,50
		TARIF JOURNEE	B	6,60	9,60	9,60	13,00
	ACTIVITES AVEC PRESTATAIRES (hors repas et goûter).	TARIF 1	C	7,60	9,70	9,70	13,10
		TARIF 2	D	12,00	15,20	15,20	20,60
		TARIF 3	E	14,10	18,80	18,80	25,40
		TARIF 4	F	17,10	21,10	21,10	28,50
		TARIF 5	G	21,70	28,10	28,10	38,00
Forfait d'adhésion à l'Espace Jeunes			5,00				
<b>TEMPS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES</b>	REPAS	Enfant		4,00	4,50	4,00	4,50
	GOUTER (facturé pour toutes présences en périscolaire et après-midi ou journées à l'ALSH extrascolaire).			0,50	0,50	0,50	0,50
	ACCUEIL PERISCOLAIRE ET GARDERIE EXTRASCOLAIRE (au quart d'heure).			0,51	0,59	0,51	0,59

**Remboursement ou annulation,** et, pour plus de renseignements, se référer au règlement intérieur disponible sur place et sur [www.peaule.fr](http://www.peaule.fr).

En fonction du nombre d'inscrits aux activités des programmes est insuffisant, le Service Animation Jeunesse se réserve le droit d'annuler l'animation et / ou de la modifier.

# Equipe de direction

Lucie



Elodie



Thomas



Lucie



**L'EQUIPE D'ANIMATION :** composée d'animateurs permanents et contractuels.